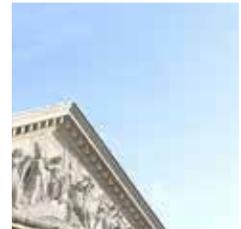




Palais de la Nation

*JOURNÉES
DU PATRIMOINE
2016*



LE PALAIS DE LA NATION

Le bâtiment de l'actuel Parlement fédéral était en voie d'achèvement à l'arrivée à Bruxelles, en 1780, d'Albert de Saxe-Teschen et son épouse Marie-Christine (qui tiennent une place dans la galerie des portraits dans l'hémicycle du Sénat), les successeurs de Charles de Lorraine. Le nouveau gouverneur et son épouse se laissèrent alors quelque peu bercer par l'illusion de pouvoir résider dans ce somptueux bâtiment flambant neuf, jusqu'à ce qu'ils se rendent compte qu'ils devraient se contenter du "vieux" palais de leur prédécesseur. C'est peut-être cette déception qui les poussa à faire construire immédiatement une résidence privée à Laeken...

Le style du palais de Charles de Lorraine au Mont des Arts qui porte les traits du baroque monumental versaillais (outre quelques remarquables influences rococos), était en effet déjà jugé suranné en 1780, singulièrement en raison des fouilles menées intensément à partir de 1755 à Pompéi et Herculaneum. Les découvertes effectuées avaient inspiré un regard nouveau et attentif du public sur l'architecture romaine classique. Ce mouvement donna lieu à un raidissement de l'architecture, qui s'explique également par un rejet du rococo "frivole". Ce raidissement se manifeste nettement dans le style plus austère du bâtiment du Parlement. D'autres références stylistiques font cependant défaut, excepté un trajet historique et un parcours typologique : le bâtiment du Parlement est conçu comme un *hôtel* français comportant un parvis entre un *corps de logis* central et deux ailes latérales. Une telle disposition était considérée comme l'incarnation de l'allure et de la classe.

UN EDIFICE DE STYLE NEOCLASSIQUE

Le palais de la Nation fait face au Palais royal, dans la perspective du parc de Bruxelles. Il fait partie d'un ensemble urbanistique répondant aux normes esthétiques du néo-classicisme (mouvement artistique qui s'est développé entre +/- 1750 et 1830, dans l'architecture, la peinture,

la sculpture, les arts graphiques et les arts décoratifs et caractérisé par l'influence de l'art antique grec et romain.)

La Chambre des représentants et le Sénat occupent chacun une aile de cet édifice de *style néoclassique* dont la première pierre fut posée en 1779, sous le règne de l'impératrice Marie-Thérèse. Il était destiné au Conseil souverain, la plus haute institution judiciaire et administrative du duché de Brabant et conserva une vocation similaire sous l'occupation française, au cours de laquelle il abrita des cours et tribunaux.

Le bas-relief qui orne le fronton de l'édifice, fut sculpté par Gilles Lambert Godecharle en 1781. Il représente « la Justice qui trône au centre, ayant à sa droite la Constance et la Religion ; elle récompense les Vertus que la Sagesse conduit auprès d'elle, tandis qu'à sa gauche, la Force chasse la Discorde et le Fanatisme ».

Si le fronton peut être considéré comme un exemple typique de la sculpture néoclassique, la façade de l'édifice n'est pas moins représentative de l'architecture de cette époque. Le Palais de la Nation s'intègre dans l'aménagement des environs de l'ancienne « Warande », convertie par l'architecte Joachim Zinner en un parc symétrique. Au même projet se rattache la création de l'ensemble néoclassique de la place Royale, dont le plan est dû à l'architecte français Barré.

Quant au Palais du Conseil Souverain, c'est Barnabé Guimard qui dressa le plan des façades de cet édifice selon les critères de l'architecture néoclassique.

Le frontispice (façade principale) se compose d'un soubassement rustique qui, par ses larges rainures freine l'élan vertical lequel, par contre, se trouve accentué par les colonnes cannelées d'ordre ionique, huit au total ; si bien que l'impression générale est celle d'un majestueux équilibre répondant en tous points à l'esthétique néoclassique.

Cette partie centrale est couronnée par un fronton triangulaire, qui porte le bas-relief de Godecharle.

Primitivement, la façade avait été crépie et peinte en blanc, selon les préceptes de l'architecture néoclassique.

Le bâtiment fut achevé en 1783. Il avait coûté 567.592 florins, 14 sous et 2 deniers courants.

La chute de Napoléon met un terme à la domination française ; notre pays est réuni à la Hollande. L'ancien Palais du Conseil trouve pour la première fois sa fonction parlementaire (1815-1830) lorsqu'il devient le siège des Etats-Généraux (Chambres du royaume des Pays-Bas), lesquels se réunissent alternativement à La Haye et à Bruxelles

En septembre 1830, la Belgique se soulève contre le régime hollandais et rompt les liens qui l'unissent aux Pays-Bas. Le Gouvernement Provisoire (le premier gouvernement belge) et le Congrès National (élu en vue d'adopter la Constitution) s'y réunissent. Depuis 1831, la Chambre et le Sénat y siègent et le bâtiment est dénommé « Le Palais de la Nation ».

Le péristyle

C'est à l'architecte Philippe-Jérôme Sandrié que l'on est redevable de l'ordonnance intérieure du Palais du Conseil Souverain de Brabant. Il n'en subsiste, dans leur forme originelle, que le péristyle et, de part et d'autre de celui-ci, l'escalier d'honneur de la Chambre et du Sénat. En 1820, la chancellerie et les salles des séances des Etats-Généraux furent détruites par le feu. En 1883, soixante-trois ans plus tard, la salle des séances et la salle de lecture, la bibliothèque avec les archives et une grande partie du mobilier furent à nouveau la proie des flammes.

L'espace du péristyle, *commun à la Chambre et au Sénat* et divisé selon les normes classiques par des colonnes et des piliers, s'étend sur

toute la largeur de la façade. C'est par excellence de lieu des rencontres et des contacts avant ou après les séances de la Chambre et du Sénat.

CÔTÉ CHAMBRE

La statue de Charles Quint

Après l'incendie de 1820, il fut décidé d'orner le péristyle de six statues représentant des figures qui ont marqué l'histoire nationale. Les sculptures, (trois du côté du Sénat et trois du côté de la Chambre) sont réalisées en pierre calcaire et peintes en blanc.

La statue de Charles Quint (1500 – 1558), empereur du Saint Empire romain germanique, et membre de la dynastie des Habsbourg, a été sculptée par l'artiste belge Jean-Baptiste De Bay (1779-1864) dans la pure tradition néoclassique.

L'escalier d'honneur

A droite de l'entrée, un escalier monumental en marbre rouge de Beaumont, l'escalier d'honneur, mène sous une voûte aux caissons finement ouvragés et reposant sur huit colonnes, aux locaux du premier étage de la Chambre. La perspective de cet escalier débouche sur un vitrail portant la signature de Ch. Baes, 1921. Le panneau central reproduit l'image classique du faisceau des licteurs (officier public qui marchait devant les grands magistrats en portant une hache placée dans un faisceau de verges), emblème de l'autorité et du pouvoir de l'Etat, surmonté, en capitales impériales, du mot LEX, le Loi, sous le millésime 1830, année de l'indépendance nationale. (Sur chacun des panneaux latéraux : une tête de lion couronnée de feuilles de chêne, symbole d'immortalité et d'héroïsme.)

Le buste de Guillaume I^{er} d'Orange-Nassau (1772-1843)

Le buste Guillaume I^{er} qui devint le souverain du Royaume uni des Pays-Bas, dont firent partie les provinces belges jusqu'à la révolution de 1830, se trouve dans la deuxième salle des commissions. Il est l'œuvre de François Rude (1784-1855), artiste français qui réalisa

notamment un bas-relief de l'Arc de Triomphe de Paris. Bien conforme à l'esthétique néoclassique, il représente le roi en empereur romain.

L'hémicycle

En 1883, un grave incendie ravage le parlement et surtout l'hémicycle de la Chambre. La même année, Beyaert est chargé de la reconstruction de la salle en hémicycle. Celle-ci était axée sur la niche centrale où se trouvait la statue de Léopold Ier. Celle-ci étant trop endommagée pour y être remplacée, c'est Charles Fraikin qui en réalisa une copie qui fut installée dans une niche identique. Léopold Ier est représenté en tant que fondateur de la patrie, sa main droite repose sur la Constitution. Beyaert agrandit la surface destinée aux sièges en reculant le centre de l'hémicycle vers l'arrière et il remplace les deux ordres superposés par une seule colonne du type « colossal » reprise à sa base par un pilier assez trapu qui supporte la première galerie. La salle en acquiert un caractère beaucoup plus monumental.

Les portraits d'Etienne Constantin de Gerlache (1785-1871) et de Pierre Théodore Verhaegen (1796-1862)

Dans la salle de lecture, à gauche de l'imposante cheminée, les portraits de ces deux membres du Congrès national, sont l'œuvre du peintre belge néoclassique François-Joseph Navez (1787-1864).

CÔTÉ SÉNAT

L'ancien fumoir et ses tapisseries

Cette salle – ainsi dénommée car elle était autrefois réservée aux sénateurs pour y fumer le cigare – comprend six magnifiques tapisseries en soie et laine, créées spécialement au XIXe siècle (1881). Le peintre Willem Geets a dessiné les cartons, et la réalisation des tapisseries proprement dites a été confiée à la firme malinoise Bracquenié. Celle-ci était la succursale belge de la célèbre manufacture française des

tapisseries d'Aubusson, réputée internationalement pour son savoir-faire en la matière. Bien que datant du XIXe siècle, les tapisseries ont été réalisées dans la tradition de la tapisserie médiévale.

Les quatre grandes tapisseries ont pour thème des épisodes historiques majeurs de l'histoire nationale et/ou la représentation de personnages célèbres.

- A. La première tapisserie illustre une scène de la vie du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, qui était considéré par les historiens du 19^e siècle comme l'un des fondateurs de l'unité belge. Entouré de ses courtisans, le duc reçoit une délégation de souverains et ambassadeurs orientaux qui lui offrent des cadeaux et lui donnent le titre de "Grand Duc d'Orient". À l'arrière-plan, on aperçoit une peinture représentant les trois Rois mages offrant des présents à l'enfant Jésus. Geets a conçu cette tapisserie en s'inspirant du style des frères Van Eyck.
- B. La tapisserie "Le compromis des nobles" met en scène un moment clé de l'insurrection des Pays-Bas contre Philippe II, roi d'Espagne. En 1566, des gentilshommes protestants et catholiques remettent à la régente Marguerite de Parme une supplique demandant l'abolition de l'Inquisition et une plus grande liberté religieuse. Le rejet de cette double demande annoncera la séparation entre les Pays-Bas septentrionaux et les Pays-Bas méridionaux.
- C. Une troisième tapisserie illustre la visite des archiducs Albert et Isabelle à l'atelier du peintre diplomate Pierre Paul Rubens. On notera en particulier la silhouette presque transparente de l'épouse de Rubens. Cette dernière était déjà décédée au moment de cette visite, mais le peintre a tenu à la représenter discrètement sur la tapisserie.

D. La quatrième grande tapisserie figure le baptême de Philippe van Artevelde en 1340, dans l'église Saint-Jean de Gand, aujourd'hui rebaptisée cathédrale Saint-Bavon. C'est la reine d'Angleterre Philippine qui, en tant que marraine, porte Philippe sur les fonts baptismaux. Il faut considérer cette scène à la lumière de la Guerre de Cent ans qui opposa la France à l'Angleterre. Le père de Philippe, Jacques van Artevelde – "le Sage de Gand" – était un tribun populaire qui, dans cette guerre, avait choisi le camp des Anglais alors que Gand appartenait à la France. La raison de ce choix résidait évidemment dans le florissant commerce de la laine avec l'Angleterre, qui assurait une grande prospérité à la ville de Gand.

Les deux plus petites tapisseries placées entre les fenêtres personnifient respectivement la noblesse et l'art. La noblesse est représentée par un jeune homme en habit de soldat du 16^e siècle. Les arts sont illustrés par une jeune femme entourée de divers attributs comme une palette de peintre, un livre, un instrument de musique, etc.

L'hémicycle du Sénat

De l'hémicycle du Sénat, réaménagé entre 1861 et 1864, se dégage une luxuriance tant plastique que picturale.

Sa grandeur picturale est due essentiellement aux tableaux du peintre tournaisien Louis Gallait, ornant les murs d'une succession rythmique. Il s'agit de "portraits" ou, plus exactement, de représentations de personnages ayant façonné l'histoire ancienne des Pays-Bas méridionaux. Ils sont peints dans la tenue de leur temps, ce qui obligea l'artiste à s'imprégner du style des époques en question. En outre, pour de nombreux personnages à illustrer – en particulier ceux de la période la plus ancienne – il n'existait pas de représentation contemporaine. Gallait s'est dès lors inspiré de l'iconographie ancienne.

Les personnages sont représentés dans l'ordre chronologique, de gauche à droite. La série commence par les souverains et régents qui

ont joué un rôle essentiellement militaire dans nos contrées, et qui sont représentés une arme à la main. Viennent ensuite les personnalités qui ont joué un rôle plus juridique et qui ont élargi le champ des libertés, et qui tiennent en main un parchemin. Enfin, la série est complétée par les souverains qui ont aussi renforcé la prospérité économique et culturelle de nos régions.

Les statues du péristyle

Les trois statues du péristyle situées au pied de l'escalier d'honneur du Sénat forment un ensemble avec celles installées du côté de la Chambre. Il s'agit de l'effigie de Pépin d'Herstal (réalisée par Eugène Simonis), de Thierry d'Alsace (Louis Jéhotte) et de Baudouin, Comte de Flandre et de Hainaut et Empereur de Constantinople (Jozef Geefs). On retrouve d'ailleurs Pépin d'Herstal et Baudouin de Constantinople dans la galerie de portraits de l'hémicycle du Sénat.

Les sculpteurs Simonis et Jéhotte ont tous deux été élèves de Mathieu Kessels, sculpteur hollandais néoclassique qui travaillait principalement à Rome, où il fréquenta deux figures majeures de la sculpture néoclassique, Antonio Canova et son rival danois Bertel Thorvaldsen. Notons au passage qu'Eugène Simonis est également l'auteur de la statue équestre de Godefroid de Bouillon, Place Royale, première statue équestre à Bruxelles. Cette œuvre – en rupture avec l'esthétique néoclassique – est d'ailleurs atypique du travail de Simonis. Jozef Geefs, issu d'une célèbre famille de sculpteurs, étudia notamment à Paris et remporta le Prix de Rome en 1836. Parmi ses œuvres connues, on peut citer la statue équestre du Roi Léopold Ier à Anvers.



www.senat.be



Suivez-nous sur Twitter
[@SenaatSenat](https://twitter.com/SenaatSenat)



www.lachambre.be

[@LaChambreBE](https://twitter.com/LaChambreBE)